

08.11.2017 | JUILLÉ



Du cultuel au culturel dans la chapelle



Du cultuel au culturel dans la chapelle

JUILLÉ



Désacralisée, la chapelle de Juillé entre dans le patrimoine communal. © Photo NR

Par RÉDACTION

Publié le 08/11/2017 à 00:00, mis à jour le 08/11/2017 à 04:55

En juillet dernier, la chapelle Saint-Germain de Juillé est passée des mains du diocèse à celles de la commune et presque 69 ans après la signature de l'acte d'attribution par Pierre et Suzanne Matrat, elle est désacralisée. Afin de conclure officiellement cet acte, rendez-vous a été donné à la population. Bien plus nombreux que ce que les bancs de bois pouvaient accueillir, plus d'une centaine d'âmes ont ainsi partagé l'ultime célébration en ce lieu nourri d'histoire locale.

En présence de Muriel Benelhadj pour la Région, une grande messe a été donnée par le père Jacques Bréchoire et le diacre Paul Dupuis dans la petite bâtisse qui, sans « activité » depuis mai 2000, tombait en réelle désuétude. Puis, un à un, tous les objets de culte ont été retirés pour rendre au lieu sa laïcité : « La communauté catholique se réjouit de cette initiative qui vient de perdre sa dédicace... L'église diocésaine n'a plus les finances nécessaires pour sauvegarder les églises qui n'ont plus d'usage. C'est la raison pour laquelle celle de Juillé devient salle municipale et va

pouvoir avoir un avenir et contribuer au rayonnement du territoire. »

Après la lecture des mots de Bernard Belaud et de la députée Delphine Batho, le maire Paul Jouannet a retracé l'historique de la chapelle et quelques anecdotes. Puis, pour les personnes « titilleuses du droit » et à toutes fins utiles, il a continué avec des explications précisant les motivations de la décision de cession par l'association diocésaine de Poitiers, les larges débats au sein du conseil municipal et la délibération du 16 mars 2017.

« Il va de soi que la commune n'est pas riche, c'est pour cela que nous avons souhaité l'acquisition pour l'euro symbolique. » Présentant toute sa gratitude à la communauté catholique, il a ensuite remercié le secteur pastoral de Brioux et le chargé du patrimoine Dominique Brunet, mais aussi Bernard Moine, Rémy Bourion et de nombreux autres, présents ou non avant de terminer sur ces mots : « Nous ne sommes pas compliqués, car tout simplement du cultuel nous souhaitons passer au culturel, en ajoutant une consonne au mot fondamental d'origine. [...] Nous voulons vivre et rester au pays. ».

Avant le pique-nique sorti du panier dans la salle des fêtes, un vin d'honneur a été servi, exclusivement financé par le maire et son adjointe Micheline Boutin afin de faire taire toute polémique.

